



École Primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

03.81.57.01.93

ecole.novillars@ac-besancon.fr

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

Procès-verbal du Conseil d'École du 2nd trimestre

jeudi 23 avril 2026 , 17h30-19h30

Conseil d'école réuni en date du jeudi 23 avril 2026 de 17h30 à 19h30 sous la présidence de M.Yvan THÉVENET, directeur de l'école, secrétaire de séance : personne n'acceptant la tâche, je tiendrai également le rôle de secrétaire de séance.

Présents :

Mesdames BUCHER, CAPPELLI, CARRY, COLARD, PETOLAS, Messieurs PLAGUÉ, THÉVENET, équipe enseignante

Monsieur PERNIN, Délégué Départementale de l'Éducation Nationale

Mesdames CHARRIER, FOURNIER, MALIDE parents élèves représentant les parents d'élèves au Conseil d'École

Excusés :

Madame BAÏRI, Inspectrice de l'Éducation Nationale, circonscription de Besançon 3

Madame GRUSS, enseignante

Madame CEDORGE, enseignante spécialisée, membre du RASED

Madame COLLETTE, psychologue de l'Éducation Nationale, membre du RASED

Monsieur PHILIPPE, maire de Novillars, Monsieur CANO, premier adjoint, municipalité de Novillars

Madame HERNANDEZ, Monsieur CAMELOT, adjoints au maire, municipalité de Novillars

Madame DHALLUIN, directrice UFCV, services périscolaires

Mesdames COMPAGNON, BOURGAULT, MORGADINHO, REY, parents élèves représentant les parents d'élèves au Conseil d'École

absents:

Mesdames GERMAIN, MUNOZ, ATSEM



École Primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

03.81.57.01.93

ecole.novillars@ac-besancon.fr

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- Projection des effectifs 2026/2027
- Sécurité, exercices PPMS (locaux et académiques)
- Vie de l'École : évaluation externe de l'école, bilan et suivi des projets pédagogiques de l'année scolaire en cours
- Projet d'École 2024-2028
- Finances : coopératives scolaires
- Travaux/entretien, suivi des demandes formulées
- Questions diverses inscrites à l'ordre du jour, sujets soumis par les parents élus représentant les parents d'élèves au Conseil d'École :
 - **parking** de l'école (sécurité et incivilités, demande d'intervention, demande d'extension du parking)
 - **climat scolaire**/proposition d'aménagements (tables de ping-pong, bancs colorés dans la cour, aménagement espace vers parking/monument ancienne aire de jeux)
 - **journées thématiques** (sport en fin d'année scolaire, intervenant ou spectacle de fin d'année)
 - **demande d'aménagements** (grand panneau d'affichage ou mur d'exposition)
 - **demande de retour sur l'épisode d'allergie** de janvier 2026 (classe PS/MS)

RAPPEL : ont droit de vote lors des délibérations du Conseil d'École :

- le directeur (président du Conseil d'École)
- les enseignants de l'école
- le maire de la commune (ou son représentant)
- le conseiller municipal en charge des affaires scolaires
- les représentants des parents d'élèves titulaires (suppléants si absence)
- le DDEN



École Primaire Jean Grosfilley
Place du 11 novembre
25220 NOVILLARS
03.81.57.01.93
ecole.novillars@ac-besancon.fr
Numéro administratif de l'école : 025 11646D

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°1 du 07/11/2024

vote à main levée

contre :

abstention :

pour : **unanimité**

2. Carte scolaire et Projection des effectifs pour 2025-2026

Carte scolaire : aucune mesure ne nous concerne directement

Effectif actuel (màj 17/04/26) :

<u>Cycle I :</u>	<u>Cycle II :</u>	<u>Cycle III</u>
PS : 19	CP : 18	CM1 : 13
MS : 15	CE1 : 14	CM2 : 10
GS : 20	CE2 : 19	
TOTAL : 128		

PS/MS - 19/5	24
MS/GS - 10/13	23
GS/CP - 7/10	17
CP/CE1 - 8/14	22
CE2	19
CM1/CM2 - 13/10	23
Total	128

Prévisions R2026 :

<u>Cycle I :</u>	<u>Cycle II :</u>	<u>Cycle III :</u>
(TPS : 1 ?)	CP : 20	CM1 : 19
PS : 9	CE1 : 18	CM2 : 13
MS : 19	CE2 : 14	
GS : 15		

TOTAL ATTENDU : 127 (le 17/04/2026) + une arrivée prévue mi-mai 2026 en CP.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2026/2027 ne sont pas encore finalisées.



École Primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

03.81.57.01.93

ecole.novillars@ac-besancon.fr

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

3. Sécurité : exercice incendie, exercice PPMS, plan vigipirate

→ **Exercice évacuation incendie** le 23/04/2026

→ **Exercice PPMS 27/03/2026**, scénario retenu : "Un rodéo urbain se déroule autour du monument aux morts, à proximité de l'école. Au cours de cet événement des mortiers sont tirés en direction du bâtiment scolaire." Toutes les élèves ont été confinés dans leurs classes.

Quelques difficultés récurrentes, ont été observées :

- - absence de sirène dans bâtiments périscolaire, bibliothèque, cantine
- - sirène peu audible, besoin de sirènes de rappel dans les bâtiments maternelle + élémentaire
- - message diffusé peu audible (tous bâtiments)
- - absence de volets bibliothèque
- - cantine non verrouillée
- - pose de film opacifiant : serait nécessaire sur plusieurs ouvrants intérieurs ou extérieurs

→ **Plan Vigipirate** : **annexe 1**

Le plan vigipirate relevé au niveau mesures renforcées/Urgence Attentats dans les établissements scolaires depuis mars 2024, toujours d'actualité.

→ **Situation sanitaire :**

- l'épisode de teigne semble terminé. Aucun cas supplémentaire n'a été signalé depuis les vacances d'hiver. La vigilance est toujours de mise pour l'ensemble de la communauté éducative (parents, collectivité territoriale, équipe éducative)
- un épisode de réaction type allergie a été observé en classe de PS/MS. Plusieurs enfants ont présentés des signes cliniques apparentés à une allergie de contact durant une semaine. Un collectif de réflexion (enseignants, médecin scolaire, infirmière scolaire de secteur, ARS, municipalité) a recherché les supposées origines de cette affection. Aucune piste n'a été confirmée. Des précautions particulières ont été mises en place (entretien locaux, confinement de matériel pédagogique nouveau). Aucune nouvelle réaction n'a été observée depuis.
- entretien des locaux : depuis la rentrée de septembre 2025, l'équipe pédagogique constate et signale à la municipalité une dégradation de l'état de propreté au sein du bâtiment élémentaire. Des mesures de suivi ont été mises en place depuis les vacances scolaires de printemps : à suivre. La situation en particulier des toilettes pourrait conduire à un signalement de crainte épidémiologique si aucune amélioration n'était observée. L'entretien des classes devra également être amélioré.

→ **Incivilités et mise en œuvre réelle du PPMS U :**

- lundi 20/04/2026 des incivilités ont été constatées à 7:00. une/des intrusions dans l'enceinte ont laissé des débris de tous ordres dans la cour élémentaire, sous le préau toilettes élémentaires. De plus des jets de boue/vase ont été faits depuis le



École Primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

03.81.57.01.93

ecole.novillars@ac-besancon.fr

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

parc. Certains jets ont atteint l'intérieur du bâtiment par une fenêtre laissée ouverte dans les toilettes, les rendant inutilisables.

Immédiatement contactée, la mairie a été dépêché un personnel pour procéder à la remise en état des lieux et alerté la Gendarmerie Nationale.

- Lundi 20/04/2026 à 16 heures 20 un vol de drone piloté depuis le city-stade a survolé l'enceinte scolaire. Le PPMS U a été activé avec le confinement des enfants fréquentant les services périscolaires jusqu'à levée de doute par les gendarmes. La municipalité a, là encore, mobilisé les forces de l'ordre. Deux patrouilles se sont rendues sur place, drone et pilotes étaient partis.
- Ces deux événements feront l'objet de rédaction de faits établissements à destination de l'Institution pour suivi sécurité.

4. Bilan et suivi des projets pédagogiques

- **Apprentissage de la natation** : 3 niveaux concernés (52 élèves concernés) GS, CP et CE1. Le cycle d'apprentissage s'est bien passé. Nous remercions les partenaires de l'école sans qui cet apprentissage ne pourrait pas avoir lieu :
 - la municipalité pour la prise en charge des transports et prestations maître-nageurs (estimation 660,00+300,00=**960,00€**)
 - l'association LPZN pour la prise en charge des entrées au bassin (estimation **748,00€**)
 - nous remercions particulièrement les parents d'élèves accompagnateurs vie collective et un parent ayant passé l'agrément (valable pour 5 ans). Sans cet accompagnement le cycle d'apprentissage ne pourrait avoir lieu dans de bonnes conditions de sécurité.
- **Apprentissage du judo** : un projet avec l'association AJBE (enseignants M. Robin BOUCARD et M. Joan COINTOT) pour des interventions auprès des classes a été conduit. Le financement (**680,00€**) est pris en charge par l'association LPZN, nous la remercions. Ce projet a été dédié aux classes de CE2 et CM1/CM2 qui n'ont pas eu accès au cycle natation (l'attestation SNS sera délivrée en fin de cycle 3 au collège de Roulans).

Bilan très positif tant en apprentissages moteurs que savoir-être. On note au sein des classes un esprit coopératif très marqué au cours de cette activité.
- **Carnaval** : une déambulation prévue le 06/02/2026 dans les rues du village avec M. Carnaval a tourné court en raison de la météo peu favorable ...

Une présentation des déguisements a été improvisée dans le couloir commun du bâtiment élémentaire. Les enfants des classes de CP à CM2 ont apprécié ce moment, atténuant un peu la déception de ne pas avoir pu défiler dans le village.

Une collation fruits et jus de fruits a ensuite été partagée. Là encore nous remercions l'association LPZN.



École Primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

03.81.57.01.93

ecole.novillars@ac-besancon.fr

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

L'embrassement de M. Carnaval dans le parc a eu lieu après l'école, une buvette a été mise en place par l'association LPZN.

Suggestion d'évolution : EVS suggère d'élargir la participation à comité d'animation, le gospel ou autre association festive de la commune, Château, ... pour prolonger la fête avec soit un défilé du plus beau déguisement, ou par thème (super héros, animaux.....) ou un bal déguisé ou une fanfare. A suivre et débattre pour l'année prochaine.

- **La Grande Lessive** : jeu du Je-Nous. Exposition dans les cours d'œuvres normalisées au format A4 (PS/MS, GS/CP, CP/CE1, CE2, CM1/CM2) + exposition participative (en direction des parents d'élèves) pour la classe de GS/CP
- poursuite du **fonctionnement SCP pour toute l'école**. Chaque situation conflictuelle entre pairs est traitée avec les enfants par un retour sur les circonstances, sur les actes commis, sur les réparations à mettre en œuvre, sur les moyens à employer pour éviter ces situations.
- **Intégration des futurs 6ièmes au collège de Roulans le 23/04/2026**. Le transport en bus est mutualisé avec Amagney et Deluz pour diminuer les coûts de transport. Une demande de prise en charge a été adressée au réseau Pergaud.

Matin : Les élèves de CM2 avec leur professeur des écoles travaillent en salle avec des enseignants du collège

11h30 : repas, pause méridienne avec chorale

13h30 : visite établissement en 2 groupes : 1 groupe découvre le CDI avec Mme EBLE documentaliste alternant avec 1 groupe visitant l'établissement avec l'équipe de direction

17h00 : accueil parents des élèves

Au nom des parents des élèves de CM2 je remercie l'association LPZN qui prend en charge le coût des repas élèves et enseignant au collège de Roulans ($10 \times 6,6 + 1 \times 8,6 = 74,60\text{€}$).

- **Savoir Rouler A Vélo** : l'éducation à la route est obligatoire au cours du cursus scolaire dès la maternelle. La Gendarmerie Nationale n'assure plus l'encadrement ni la délivrance des diplômes.

L'association Prévention Routière peut intervenir en classe moyennant 500,00€.

La partie théorique sera assurée en classe par l'enseignant de CM2 : passage d'un test type code.

- **Sorties culturelles** :

- classes de GS/CP et CE1, Théâtre de l'Espace le 16/12/2025, film « Ernest et Célestine ».

coût total : 234,00€	entrées : 3.00€/enfant/séance	3,00x38= 114,00€
	transport :	= 120,00€
	coût total :	= 234,00€

soit 6,16€/élève (participation des familles : $38 \times 2 = 76,00\text{€}$, participation coopérative scolaire : 38,00€)



École Primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

03.81.57.01.93

ecole.novillars@ac-besancon.fr

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

- classes de CE2 et CM1/CM2, Théâtre de l'Espace le 16/12/2025, le film « *Géniales* ».

coût total : 298,00€ entrées : 3.00€/enfant/séance 3,00x41= 123,00€

transport (MBFC Baume Les Dames): = 175,00€

coût total : = **298,00€**

soit 7,27€/élève (participation des familles : 41x2= 82,00€, participation coopérative scolaire : 41,00€)

- classes de CE2 et CM1/CM2, Théâtre de l'Espace le 16/12/2025, spectacle « *Dominique toute seule* ».

coût total : 330,00€

entrées : 5.00€/enfant/séance 5,00x41= 210,00€

transport (MBFC Baume Les Dames): = 120,00€

coût total : = **330,00€**

soit 7,85€/élève (participation des familles : 42x3= 126,00€, participation coopérative scolaire : 84,00€)

- classes de GS/CP et CP/CE1, Théâtre de l'Espace le 05/05/2026, spectacle ciné-concert « *Silence, ça flambe* ».

coût total : 315,00€ entrées : 5.00€/enfant/séance 5,00x39= 195,00€

transport : = 120,00€

coût total : = **315,00€**

soit 8,08€/élève (participation des familles : 39x3= 117,00€, participation coopérative scolaire : 78,00€)

- classes de GS/CP à CM1/CM2, sortie à la journée à Ornans (musée Courbet, lecture de paysage, ...).

coût total prévisionnel : coût du transport, entrées au musée gratuites

repas tirés du sac

- présentation du travail en CM mené avec autrice et metteuse en scène du projet « *Baleines dans la cour* » aux autres classes (à l'occasion de la semaine de l'Enseignement Artistique et Culturel) le 21/05/2026 : scénettes de théâtre d'ombres.
- déplacement de la classe de CM1/CM2, Théâtre de l'Espace début juin, invitation à la répétition générale, sortie de résidence artistique de la compagnie Bayadelle pour la pièce « *des baleines dans la cour* »
- **Kermesse du 26/06/2026 :**
 - le déroulement est à affiner avec l'association LPZN concernant des animations, la soirée ...
 - présentation de chants par les élèves

5. Évaluation d'École

- **Finalités de l'évaluation d'école** : l'évaluation externe vise à identifier ses forces, ses faiblesses et à s'appuyer sur son potentiel pour explorer avec elle les marges de manœuvre et de progrès propres à garantir à l'ensemble des élèves des acquis solides, un parcours adapté à leur profil et leurs aspirations et une orientation ambitieuse et pertinente.
- **L'évaluation d'école a été menée en plusieurs temps** :
- l'élaboration d'une **auto-évaluation** interne par le travail continu de l'équipe de la rentrée 2025 à février 2026. une vingtaine d'heures y ont été consacrées plus le travail personnel de chacun entre chaque réunion. A l'issue un rapport d'auto-évaluation global de l'école (situation géographique, environnement socio-économique, points forts et difficultés dans le fonctionnement -pédagogique ou non-du quotidien) a été remis à deux évaluateurs institutionnels externes (pays de Montbéliard).
 - une **journée d'évaluation en présentiel** : les évaluateurs ont rencontrés les différents partenaires de la communauté scolaire (élèves, équipe enseignante (y compris RASED), personnels ATSEM, parents d'élèves, services périscolaires).
- un **rapport d'évaluation** nous a été retourné avec mise en exergue des points forts et axes de travail d'amélioration.
- **Globalement positif** :
 - x quant aux apprentissages et suivi des élèves (Communication efficace entre enseignants d'un même cycle, cohérence pédagogique et progression des apprentissages. Collaboration étroite avec le RASED (différenciation, APC, PPRE, stages de réussite). Équipe très investie)
 - x quant au bien-être et climat scolaire : Approche proactive basée sur la communication positive et non-violente, Pratique des messages clairs pour désamorcer les tensions.
 - x Partenariat fort avec l'UFCV : règlement intérieur unique sur toute la journée, échanges fluides et quotidiens. Bénévoles de l'aide aux devoirs bien intégrés.
 - x Relations régulières et efficaces avec la hiérarchie, information via « Panneau Pocket » publication des PV des conseils d'école sur le site de la commune (transparence valorisée), interventions rapides des agents techniques municipaux pour les urgences
 - **Axes de travail d'amélioration** : une réflexion sera menée en équipe et donnera lieu à un amendement du Projet d'École
 - x appartenance à une entité commune pour tous les niveaux avec partage de lieux communs
 - x évolution de l'école comme lieu de vie : environnement extérieur, toilettes
 - x poursuite et simplification des échanges avec la collectivité
 - x renforcer la coéducation, l'implication et optimiser le dialogue avec les parents comme levier d'épanouissement des élèves

6. Projet d'école **Annexe 2**

- **AXE 1 : Harcèlement : mise en œuvre du plan de prévention des harcèlements**
 - validation niveau 1 du programme Phare
 - partager les règles de vie communes (effectif, entre périscolaire et école)
 - harmoniser les exigences et la cohérence des temps scolaires et périscolaires.Renforcer le lien avec les collectivités territoriales (PEDT, ...) rencontres hebdomadaires du jeudi
 - développer des compétences pour mieux vivre en société : travail continue en classe
 - développer l'empathie des élèves : travail ponctuel par des débats en classe, en particulier en CM2 lors d'apparition de faits de harcèlement, mise en place d'un fonctionnement coopératif (élection représentants/délégués).

- **AXE 2 : Langage, écrit et oral**
 - élargir l'horizon culturel et linguistique des élèves
 - améliorer l'écoute, la lecture, la compréhension
 - développer le travail d'écriture
 - développer la pratique de l'oral

- **AXE 3 : Être élève, la vie à l'école, accompagner l'élève**
 - améliorer le bien-être et la réussite scolaire en sensibilisant à l'importance de l'hygiène de vie (rythme de vie de l'enfant, sommeil, hygiène, écrans, ...)
 - favoriser la prise de risque et l'accès à l'autonomie (SNS, AAQ, SRAV, judo, ...)
 - s'impliquer dans un projet individuel et collectif (La Grande Lessive -mars-, action Internet Safer Day, 10 jours sans écran, journée découverte collège pour les CM2)

CLIMAT SCOLAIRE :

L'équipe enseignante est confrontée (dans toutes les classes) à des difficultés comportementales de la part des élèves :

- difficultés d'attention, de concentration nuisant aux apprentissages
- difficultés de vie collective, non respect des pairs (atteintes physiques, morales) et des enseignants

7. Crédits, coopératives :

nous remercions la municipalité pour son engagement financier à nos côtés, en particulier pour l'effort financier consacré à l'équipement informatique.

● **Bilan financier**

Coopérative scolaire : deux comptes de coopératives existent : une coopérative pour les classes maternelles et une coopérative pour les classes élémentaires.

À la date du 11/03/2025, les comptes coopératives présentent un solde positif de :

Classes Maternelles : 2 822,04 €

Classes Élémentaires : 3 095,61 €

- **Cahiers de liaison/Agendas** : financement pour la Rentrée 2026 de cahiers de liaison/agenda à prévoir. (500,00€ pour l'année 2026/2027).



École Primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

03.81.57.01.93

ecole.novillars@ac-besancon.fr

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

8. Travaux/Matériels **Annexe 3**

9. Questions diverses de parents d'élèves inscrits à l'ordre du jour

- communication mensuelle des activités menées à l'école (hors pédagogie) : *Lors du carnaval, les enfants ont adoré défiler en musique devant leurs copains, donc pourquoi pas : un travail réalisé par les enfants : reportage photo Ces réalisations pourraient aussi être exposées à l'école ou à la bibliothèque. Dans le même esprit, la course ELA est un très beau projet qui mériterait d'être davantage exploité, avec plus d'implication des enfants et un retour aux familles. On pourrait imaginer plusieurs groupes : un qui travaille sur la présentation de la course en amont, un autre sur l'organisation, et un autre sur la communication des résultats et des fonds récoltés*
Suggestion d'articles rédigés par les élèves, parution dans la gazette de Novillars
- suggestions d'animations :
- journée thématique sport en fin d'année
 - Il y a quelques années, il y avait la journée foot : pourquoi ne pas relancer une journée sportive, une journée solidaire ou un projet nature ?
 - intervenant ou spectacle en fin d'année : *Faire intervenir des intervenants extérieurs ou proposer un petit spectacle (théâtre par exemple) pourrait aussi être très sympa.*
- suggestions d'aménagements de l'environnement de l'école :
- table de ping-pong dans la cour
 - bancs colorés dans la cour
 - ancienne aire de jeu monument : aménagement en aire de loisir ping-pong, jardins partagés, ...
 - espace vers parking/monument (ancienne aire de jeu) : la mairie pense-t'elle faire quelque chose pour l'incivilité sur le parking.
 - l'ancienne aire de jeux ne peut-elle pas être récupérée pour y faire des places de parking additionnelles?
 - sécurité, courtoisie, place handicapée, stationnements gênants, vitesse sur parking (risques pour les enfants) : la municipalité est déjà intervenue aux heures de mouvements, la signalisation d'emplacements interdits au stationnement a été matérialisée
 - un GRAND panneau d'affichage et un mur d'exposition
 - *Il serait intéressant d'organiser une réunion avec les enseignants et les LPZN pour mieux comprendre leurs besoins. Cela pourrait aussi nous motiver davantage à récolter des fonds pour des projets concrets. Aujourd'hui, on a peu de visibilité sur ce qui est financé (sorties, piscine, judo...).*



École Primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

03.81.57.01.93

ecole.novillars@ac-besancon.fr

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

- **Transmission du PV du Conseil d'école** : Le procès-verbal est transmis par messagerie électronique, affiché à l'entrée de l'enceinte scolaire (panneau d'informations) et consultable sur le site internet de la mairie de Novillars.

- **Dates du prochain conseil d'école** : jeudi 25/06/2026 à 17h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

M. THÉVENET, président de séance
et secrétaire de séance



École Primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

03.81.57.01.93

ecole.novillars@ac-besancon.fr

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

MENJ/HFDS/service de défense et de sécurité
25/03/2024

Annexe 1 :

MESURES DE SECURITE RENFORCEES LE 25 MARS 2024

- Renforcement de deux mesures existantes de sécurité des bâtiments :
- Bâtiment 12.03 : restriction voire interdiction des activités aux abords des installations et bâtiments désignés, en lien avec les forces de sécurité intérieure voire la préfecture en tant que de besoin.
- Bâtiment 21.01 : contrôle des accès des personnes, des véhicules et des objets entrants (dont le courrier), qui doit être systématique depuis l'attentat d'Arras. En cas de refus, l'accès à l'établissement peut être refusé.
- Activation deux mesures de sécurité numérique :
- Numérique 21.01 : création des remontées d'alertes de sécurité dans les établissements sensibles notamment les établissements scolaires notamment face à la vague de piratage d'ENT, en s'appuyant sur tous les acteurs ministériels.
- Numérique 51.01 : vérification des annuaires de crise et des moyens de communication sécurisés. Ces annuaires doivent couvrir l'ensemble des acteurs concourant à une crise (interne à la structure sans oublier le volet cyber ; externe à l'établissement notamment forces de sécurité intérieure, secours, préfecture, etc.). L'usage de l'outil Tchap (messagerie instantanée de l'administration) devra être favorisé, notamment en cas d'absence des espaces numériques de travail.

MESURES DE SECURITE DIFFUSEES LE 15 OCTOBRE 2023 TOUJOURS EN VIGUEUR

Ces mesures s'appliquent également aux activités périscolaires.

- Le plan Vigipirate se traduit par une plus forte sécurisation des écoles et des établissements scolaires.
 - Renforcement de la surveillance et contrôle des rassemblements aux abords des établissements ;
 - Restriction voire interdiction des activités aux abords des bâtiments ;
 - Renforcement de la surveillance aux abords des établissements ;
 - Renforcement du contrôle d'accès des personnes et des véhicules.
- Des sorties scolaires autorisées qui requièrent une vigilance particulière en lien avec les forces de sécurité. Les voyages scolaires demeurent autorisés. Conformément à la réglementation en vigueur, ils doivent faire l'objet d'une autorisation préalable des services académiques. En lien avec les préfets, l'autorité académique pourra interdire un voyage si les conditions de sécurité ne sont pas remplies.

Les sorties scolaires occasionnelles (théâtre, sortie nature...) sont également autorisées. Elles ne nécessitent pas d'autorisations préalables auprès des autorités académiques.

Les voyages et sorties scolaires doivent faire l'objet d'une vigilance particulière de la part des organisateurs et des autorités académiques.

Les déplacements et activités dans des espaces à proximité des écoles et établissements (stades...) dans le cadre de l'éducation physique et sportive peuvent être maintenus dans le respect des règles de sécurité.



École Primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

03.81.57.01.93

ecole.novillars@ac-besancon.fr

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

■ Les activités au sein des écoles et des établissements

Les activités prévues dans les établissements, telles que les réunions parents-professeurs, sont maintenues.

Les deux exercices PPMS doivent être réalisés dans chaque école et établissement scolaire. Pour une diffusion de la culture commune de la sécurité auprès de l'ensemble de la communauté éducative, la mise en œuvre de la sécurisation scolaire peut être inscrite à l'ordre du jour des conseils d'école et conseils d'administration des établissements scolaires.

■ Le signalement des incidents graves

Les procédures habituelles de signalements vers la cellule ministérielle de veille et d'alerte sont maintenues.

Axes stratégiques	Objectifs	Actions	Bénéficiaires principaux	Partenaires à mobiliser	Modalités d'évaluation
Axe 1 : Harcèlement : mise en œuvre du plan de prévention des harcèlements	partager les règles de vie communes	Renouveler l'affichage dans les lieux communs. Explication devise de l'école. Renforcer les pratiques permettant une vie sociale apaisée. Appropriation de qualités d'empathie, de valeurs de respect d'autrui, de règles de courtoisie/communication.	Élèves – parents – enseignants	Élèves - parents – enseignants	Affichages réalisés et mis en place. Constat de l'évolution des situations conflictuelles
	harmoniser les exigences et la cohérence des temps scolaires et périscolaires. Renforcer le lien avec les collectivités territoriales (PEDT, ...)	Rencontres avec tous les acteurs de l'école (équipe éducative, personnel périscolaire)	Élèves – parents d'élèves	périscolaire	élaboration et usage d'un règlement intérieur commun
	développer des compétences pour mieux vivre en société	Création d'un banc de l'amitié pour faire attention à ceux qui se sentent seuls. Déterminer des zones dans la cour selon l'activité (de calme, de course poursuite..). Messages clairs à apprendre et à savoir utiliser. Instauration d'un affichage des anniversaires. Travail sur la différence (arts visuels, communication écrite)	élèves	municipalité	Mesure de l'évolution du nombre de situations de conflits (amélioration des rapports entre pairs). Constat de l'usage spontané de zones de calme, de refuge lors des récréations. Appropriation des marques spontanées de considération entre pairs dans les gestes du quotidien
	développer l'empathie des élèves	Mise en place de rituels d'accueil le matin (un petit mot gentil , un bonjour ..) en individuel. Affiche "Et si l'autre c'était toi". Mise en place de séances d'empathie, d'ambassadeurs du bien-être.	élèves		Constat de l'évolution du climat de classe, qualité de l'ambiance de classe.
	améliorer, renforcer la liaison école-famille	Mettre en place des heures de jeux de société avec les parents, ateliers cuisine... Temps de partage. (métiers de parents à exploiter ?...)	élèves	parents d'élèves – Association de Parents d'élèves – membres du Conseil d'école	Taux de participation des parents, qualité des retours

Axes stratégiques	Objectifs	Actions	Bénéficiaires principaux	Partenaires à mobiliser	Modalités d'évaluation
Axe 2 : Langage, écrit et oral	élargir l'horizon culturel et linguistique des élèves	Prévoir diverses sorties (théâtre, concert, cinéma ...) Rituel de musique	élèves	partenaires culturels – municipalité – Association de parents d'élèves	Qualité des réinvestissements (oraux, écrits). Constitution de traces pour mémoire
	privilégier la maîtrise de la langue en utilisant les ressources de l'école et de proximité	projet « Livre de recettes » (recherche-conception-diffusion)	élèves	Parents – association parents d'élèves	Niveau d'adhésion/implication des parents d'élèves
	améliorer l'écoute, la lecture, la compréhension	Approche de la relaxation (corporelle, ...). jeux de travail de la concentration, de l'écoute de la mémorisation.	élèves		Mesure de l'amélioration de la concentration, des résultats scolaires
	développer le travail d'écriture	Elaborer des messages de transmission des règles de vie communes dans les différents lieux de l'école (des aînés aux plus jeunes).Se mettre d'accord sur des méthodes et exigences communes dès la PS.	élèves		appropriation d'écriture efficace pour délivrer un message
	développer la pratique de l'oral	Conforter les codes de communication orale, renforcer les communications entre pairs (pédagogiques ou non).	élèves, parents d'élèves		Appréciation du niveau du registre de langage utilisé
Axe 3 : Être élève, la vie à l'école, accompagner l'élève	améliorer le bien-être et la réussite scolaire en sensibilisant à l'importance de l'hygiène de vie (rythme de vie de l'enfant, sommeil, hygiène, ...)	Sensibiliser, informer les parents d'élèves via usage d'outils de communication divers (mallette des parents, ...)	élèves, parents d'élèves	parents d'élèves – partenaires médicaux-sociaux – municipalité (LAEP, EVS) – santé scolaire	diminution du nombre d'états de fatigue constatés, diminution de l'agitation, amélioration des performances de concentration
	s'impliquer dans un projet individuel et collectif	Oeuvres dans l'école. Fresque collective.	Élèves – parents d'élèves	partenaires culturels (ASCAP) – municipalité – Association de parents d'élèves – péri et extra scolaire	Qualité de l'implication des élèves, intérêt suscité à l'extérieur de l'école
	favoriser la prise de risque et l'accès à l'autonomie	Savoir Rouler à Vélo. Savoir Nager en Sécurité. Immersion au collège. Savoir faire part de ses idées, les proposer, accepter et nourrir le débat contradictoire. Appréhender des situations à risques lors d'activités motrices pour les plus jeunes.	élèves	Prévention Routière. Bassins Besançon. Collège. Municipalité. Association parents d'élèves	Constats de progrès en direction d'une autonomie plus sûre. Qualité des débats engagés entre pairs (acceptation de points de vue différents, qualité de l'argumentation).

Annexe 3

Suivi et demandes et travaux

nous remercions la municipalité et les agents municipaux pour le suivi des demandes et la réactivité face aux situations urgentes.

→ **Prises en compte des demandes précédentes, améliorations apportées :**

- robinet salle santé
- éclairage extérieur mural bâtiment élémentaire (identique à celui posé sur façade bâtiment maternelle avec cellule). Noir total en hiver
- Problématique entretien locaux **prise en compte de la demande par la municipalité**
- pose d'un revêtement blanc (type tableau blanc) sur mur salle des maîtres (pour communication écrite équipe)
- sécurisation mur de soutènement fond de cour bâtiment maternelle
- changement matériel reprographie programmé en juillet 2026

→ **Nouvelles demandes ou demandes à suivre :**

- En lien avec PPMS : **des devis ont été demandés pour évolution du système en place. A suivre.**
 - sirène d'alerte dans bâtiments périscolaire (salle socio, bibliothèque, cantine)
 - sirène peu audible, besoin sirènes de rappel dans bâtiments maternelle + élémentaire
 - message diffusé très peu compréhensible (tous bâtiments)
 - absence de volets bibliothèque
- pose d'une signalisation Point Rencontre pour évacuations incendie en fond de cour maternelle + élémentaire
- pose des films opacifiants nécessaires sur plusieurs ouvrants intérieurs ou extérieurs
- Installation électrique salle des maîtres : demande de pose de prises électriques (mur étagère).
- Demande d'harmonisation des clefs des deux bâtiments + une clé supplémentaire enseignant pour remplaçant élémentaire.
- évacuation des eaux pluviales de la cour élémentaire (flaque ou glace selon la saison), perméabiliser sol cour + espace échanges entre élèves (comme banc amitié). Une réflexion pourrait être menée en Période 5 avec les élèves pour une ébauche de projet (lien avec climat scolaire).
- Les parents élus présents demandent l'implantation de potelets sur le trottoir le long de l'avenue de la Longeau pour empêcher le stationnement de véhicules. La visibilité est rendue nulle par les véhicules stationnés induisant un réel danger pour la sortie du parking de l'école ou obligeant parfois les piétons à emprunter la voie de circulation.
- Demande de literie (draps housse) pour couchettes sieste